

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

(en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2022)

Participant(s) : Nom Prénom Sorti(e) de l'ISGT/IMaJIS en (MM/AA)

 Mme M

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone e-mail.....

Si une **Convention de Formation** doit être établie, merci de compléter le cadre ci-dessous :

Raison sociale (Etablissement)

ou Nom, Prénom (entreprise individuelle)

Complément (service, cabinet, etc.).....

Signataire de la convention Mme M. Fonction :

Adresse

Code postal Ville.....

Téléphone e-mail.....

Formation : *Cochez la ou les date(s) choisie(s)*

Atelier 1

Projet professionnel & Agrément DDCS

 Jeudi 13 avril 2023 Lundi 16 oct. 2023

Atelier 2

Création/Organisation du Cabinet MJPM

 Vendredi 14 avril 2023 Mardi 17 oct. 2023

Package « Deux Ateliers »

Atelier 1 + Atelier 2

 Jeudi 13 + Vendredi 14 avril 2023 Lundi 16 + Mardi 17 oct. 2023Durée : **7 heures** – Horaires : **9h00-12h30 puis 13h30-17h00** – Objectif : **Perfectionnement des connaissances** – Contenu : **(Voir descriptif)**Tarif : *(cochez une case)* **399 €** par personne pour un Atelier **630 €** par personne pour le **package « Deux Ateliers »**

Tarif spécial* pour les élèves & anciens élèves de l'ISGT et d'IMaJIS

 319 € par personne pour un Atelier **510 €** par personne pour le **package « Deux Ateliers »**

* Applicable uniquement en cas de financement sur fonds personnels

Modalités : *(cochez une case)* Formation **EN CENTRE** (110 rue de La Jonquière 75017 Paris) Formation par **VISIOCONFERENCE**Supplément : **49 € par personne et par Atelier**

Prévoir Webcam + Casque serre-tête léger avec microphone latéral

Conditions générales

Règlement à l'inscription, par chèque à l'ordre de ISGT, ou par virement (IBAN : FR76 3007 6043 0315 9571 0020 019 - BIC : NORDFRPP). Toute annulation d'inscription effectuée par le souscripteur moins de sept jours calendaires avant le démarrage de la formation donnera lieu au paiement d'un dédit de 25% du montant global de l'inscription. S'il estime le nombre d'inscrits insuffisant, l'organisateur pourra annuler la formation jusqu'au dernier moment. Dans ce cas, toute somme versée par le souscripteur lui sera intégralement remboursée. Une facture sera émise à l'issue de la formation. Toute somme due au-delà de la date d'échéance porte intérêt au taux de 1% par mois. Prix non soumis à TVA (Art. 261 du CGI).

Date Signature :

Le Souscripteur (Nom et, le cas échéant, Qualité + Cachet) :

Renvoyer ce formulaire à l'adresse postale ou e-mail de Paris ci-dessous. Merci.